



## 178354 - Celui qui insulte les musulmans et loue les mécréants est sur le point de périr

---

### question

Comment juger celui qui insulte les musulmans et loue les mécréants et va même jusqu'à souhaiter en faire partie?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Allah Très haut a donné à ses fidèles croyants l'ordre de s'aimer mutuellement et d'établir une alliance entre eux comme Il leur a donné l'ordre d'haïr leur ennemi à cause de son hostilité à Allah. Celui-ci a expliqué que l'alliance ne peut concerner que des croyants et que leur hostilité aux mécréants et le désaveu de ces derniers constituent des fondements de leur foi qui complètent leur religion. Les versets, hadiths et propos des ancêtres pieux qui abondent dans ce sens sont innombrables. En font partie cette parole divine: **Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes (Coran,5:51)** et cette parole du Tout Puissant et Auguste: **Vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, Son messenger, et les croyants qui accomplissent la Salat, s'acquittent de la Zakat, et s'inclinent (devant Allah). Et quiconque prend pour alliés Allah, Son messenger et les croyants, [réussira] car c'est le parti d'Allah qui sera victorieux. Ô les croyants! N'adoptez pas pour alliés ceux qui prennent en raillerie et jeu votre religion, parmi ceux à qui le Livre fut donné avant vous et parmi les mécréants. Et craignez Allah si vous êtes croyants. (Coran,5:55-57).**

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a expliqué qu'aimer pour Allah et détester pour Lui constituent des composantes de la foi. Abou Daoud (4681) a rapporté d'après Abou Oumamah (P.A.a) que le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **quiconque aime pour**



Allah, déteste pour Allah, donne pour Allah et s'abstient de donner pour Allah, aura parfaitement cru. (jugé authentique par al-Albani dans Sahih Abou Daoud.

L'érudit, Abou Tayyib, Sadiq ibn Hassan al-Bokhari (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dans le livre intitulé al-ibrah (p.245): « s'agissant de celui qui fait des éloges aux chrétiens , affirme qu'ils sont justes, ne tarit pas d'éloges envers eux, occulte la mention du sultan des musulmans, attribue aux mécréants les qualités d'équité, d'éloignement de l'injustice et de l'iniquité, celui-là est un dévoyé, un rebelle à Allah, auteur d'un péché majeur. Il doit se repentir et exprimer son regret de les avoir fait, si ses éloges visaient les personnes des mécréants sans tenir compte de la mécréance qui les anime. S'il leur fait des éloges à cause de leur qualité de mécréant , il est alors un mécréant puisqu'il a apprécié la mécréance qui est décriée par toutes les lois religieuses.

Cheikh Abdourrahman al-Barak (puisse Allah le protéger):«quiconque croit que les Juifs et les Chrétiens professent une religion juste est un mécréant, même s'il se conformait à toutes les lois de l'islam puisqu'il dément la totalité du message du Prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui).

Cela dit, évoquer les bonnes mœurs des mécréants dans le but de leur rendre hommage, d'exprimer son admiration pour eux et de montrer leur importance est interdit car il contredit le jugement d'Allah les concernant.»

Bien plus, l'imam an-Nawawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit à propos des termes qui expriment l'apostasie: **si un maître disait à ses élèves: les Juifs sont bien meilleurs que les musulmans puisqu'ils respectent les droits de ceux qui assurent l'éducation de leurs enfants il devient un mécréant.** Extrait de Rawdhatou Talibiine (10/69).

Si , au lieu de se contenter d'insulter les musulmans et de faire l'éloge des mécréants, on va jusqu'à souhaiter faire partie de ces derniers, on devient un mécréant exclu de la religion musulmane. On doit demander à une telle personne de se repentir et d'apprendre sa religion. S'il l'accepte (on le laisse). Autrement, l'autorité compétente lui applique la peine de mort pour apostasie. Voir la réponse donnée à la question n° [6688](#).



Allah le sait mieux.